



Le 9 octobre 2020

**HÔTEL DE VILLE**  
**05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE**  
Téléphone : 04.92.23.10.03  
courriel : info@ville-argentiere.fr

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 8 OCTOBRE 2020**

1

**PRÉSENTS** : Tous les membres en exercice sauf :

- Sandra BONNET qui donne procuration à Dominique BARNÉOUD
- Florent LONGIS qui donne procuration à Pascal MARFOURE
- Carole ROBERT qui donne procuration à Marie-Noëlle DISDIER
- François ROTH qui donne procuration à Patrick VIGNE
  
- Départ de Fabienne BIANCHI (22 H 43) qui donne procuration à Christine LAZARINI
- Départ de Alexandra PAYEN (23 H 29) qui donne procuration à Sandrine REYMOND

**SECRÉTAIRE** : Marie-Noëlle DISDIER

-----

**I – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020**

⇒ A l'unanimité

**II – COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS**

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 23 juillet et le 8 octobre 2020.

**III – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES**

- Délibération statuant sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières en 2019.
- Délibération statuant sur le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service communal « eau potable » 2019.
- Délibération fixant pour 2020 les tarifs « COVID » d'occupation précaire et d'utilisation du domaine public.

- Délibération sollicitant l'aide financière du Département dans le cadre de la réalisation de petits travaux d'aménagement du stade d'eau vive.
- Délibérations sollicitant des aides financières de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes du Pays des Écrins pour l'organisation de l'édition 2021 du Festival du Livre.
- Délibération allouant un nom de rue au chemin rural n° 3.
- Délibération statuant sur l'adhésion de la commune à l'association « Objectif Train de Nuit ».
- Décision budgétaire modificative n° 1.
- Délibération validant le règlement intérieur du conseil municipal.  
3 votes contre : Alice PRUD'HOMME, Éric RIPPERT, Rémi ROUX  
Pour Alice PRUD'HOMME et Éric RIPPERT, au motif que : « Suite à la réunion de pré-conseil et après avoir étudié le projet de délibération du règlement intérieur, nous avons proposé des modifications. Celles-ci n'ont pas été retenues. Nous aspirons à un mode de fonctionnement plus transversal entre les élus, les commissions et le maire, et dans lequel les citoyens ont une place. »  
Pour Rémi ROUX, au motif que : « Ma requête de figurer comme élu « non-inscrit » n'étant pas prise en compte dans la version du projet de règlement intérieur, je ne peux le voter en l'état. »
- Délibérations désignant des membres du conseil municipal pour siéger au sein de divers organismes.
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer avec Monsieur le président du Département une convention relative aux travaux de viabilité hivernale sur le territoire communal.
- Délibérations autorisant Monsieur le maire à signer un avenant n°1 aux programmes de travaux :
  - Réfection et sécurisation de la rue Saint-Jean et de la rue du Château,
  - Création de l'aire de camping-cars de Beauregard.
- Délibération autorisant Monsieur le maire à signer avec Monsieur le Président du groupement Pastoral du Fournel les conventions pluriannuelles de pâturage des alpages des Lauzes et de la Grand'Cabane.